

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 1^{er} octobre 2019

Date de la convocation : 24/09/2019

Nombre de conseillers en exercice : 51

Étaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Christian JANIN à M. Isidore POLO, Mme Hermine PRIVAS à M. Claude BOSIO.

Absents : M. André MASSE, M. Adrien RUBAGOTTI.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Délégation de pouvoirs - Compte rendu de mandat – Information au Conseil Communautaire sur les décisions du Président et la passation de marchés à procédure adaptée

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le Conseil Communautaire a délégué une partie de ses attributions au Président pour la durée de la mandature.

Lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rend compte des attributions exercées par délégation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 18-21 du Conseil 4 janvier 2018 portant délégation de pouvoirs au Président,

VU la délibération n° 18-357 du Conseil du 18 décembre 2018 portant actualisation des délégations d'attributions accordées par le conseil communautaire au Président de Vienne Condrieu Agglomération

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE :

PREND ACTE des décisions suivantes :

N° 19-29 : Fixation des prix de location des bureaux dans la pépinière d'entreprises

N° 19-33 : Fermeture annuelle de l'aire d'accueil des gens du voyage de Chasse-sur-Rhône

N° 19-34 : Création d'une régie de recettes "Petite Enfance" à Vienne Condrieu Agglomération

N° 19-35 : Convention d'occupation précaire d'un terrain à usage de jardin sis Lieudit la Plaine à Saint-Romain en Gal - 69560 à M. BOURASSIN

N° 19-36 : Convention d'occupation précaire d'un terrain à usage de jardin sis Lieudit la Plaine à Saint-Romain en Gal - 69560 à M. BENATRU

N° 19-37 : Convention d'occupation précaire d'un terrain à usage de jardin sis Lieudit la Plaine à Saint-Romain en Gal - 69560 à M. et Mme CHAVRIER

N° 19-38 : Convention d'occupation précaire d'un terrain à usage de jardin sis Lieudit la Plaine à Saint-Romain en Gal - 69560 à Mme AMIOT

N° 19-39 : Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune d'Ampuis sur le bien sis 3 rue du Trièves à Ampuis (69420), cadastré AC 247 appartenant à Mme SOUBEYRAND

N° 19-40 : Mise à disposition de matériel (totem) à la CCI Nord Isère dans le cadre de l'opération « En bas de ma rue »

N° 19-41 : Garantie d'emprunt de 479 000 € - ADVIVO – Construction neuve de logements sociaux – "Le Cottage" à EYZIN PINET

N° 19-42 : Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Vienne sur le bien sis 30 place Saint-Louis à Vienne (38200), cadastré AN 158 appartenant à M. Hubert BARDIN

N° 19-43 : Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Vienne sur le bien sis 2 impasse Saint-Laurent à Vienne (38200), cadastré BD 24 appartenant à la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône-Alpes

N° 19-44 : Délégation d'exercice du droit de préemption à la commune de Sainte-Colombe sur le bien sis 1 rue Joubert et 22 Route Nationale à Sainte-Colombe (69560), cadastré AB 269 appartenant à la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône-Alpes

N° 19-45 : Création d'une régie de recettes pour les Modes Doux de déplacement du budget annexe Transports et Déplacements

N° 19-46 : Bail administratif avec le Syndicat Mixte des Rives du Rhône

N° 19-47 : Convention d'occupation précaire d'un bureau de la pépinière 23 bis rue Denfert Rochereau à Vienne avec l'entreprise AD IMMO

N° 19-48 : Convention d'occupation précaire d'un bureau de la pépinière 23 bis rue Denfert Rochereau à Vienne avec l'entreprise ALJ PARTNER RH

N° 19-49 : Convention d'occupation précaire d'un bureau de la pépinière 23 bis rue Denfert Rochereau à Vienne avec l'entreprise BEE COM

N° 19-50 : Convention d'occupation précaire d'un bureau de la pépinière 23 bis rue Denfert Rochereau à Vienne avec l'entreprise JRPV

N° 19-51 : Utilisation des locaux du LAEP Graine de Malice à Pont Evêque par les services du département de l'Isère

N° 19-52 : Garantie d'emprunt de 275 000 € - ADVIVO – Acquisition - amélioration logements sociaux – "Pierre et Marie Curie" à Vienne

N° 19-53 : Sortie d'inventaire – Cession de 5 véhicules

N° 19-55 : Sortie d'inventaire – Cession du tracteur AXXUM

N° 19-56 : Autorisation d'accès pour le groupement de gendarmerie de Vienne et la police municipale de Chasse-sur-Rhône à l'aire d'accueil des Gens du voyage de Chasse-sur-Rhône, appartenant à Vienne Condrieu Agglomération.

PREND ACTE des décisions suivantes prises dans le cadre de la passation de marchés à procédure adaptée :

M19-039: accord cadre à bons de commande passé en groupement de commandes et conclu sans montants minimum ni maximum avec l'entreprise SIGNATURE pour la fourniture et / ou la pose de signalisation verticale, lot 1.

M19-040: accord cadre à bons de commande passé en groupement de commandes et conclu sans montants minimum ni maximum avec l'entreprise SIGNATURE pour la fourniture et / ou la pose de signalisation verticale, lot 2 (Zones activités et SIL)

M19-041: marché conclu avec l'entreprise EOHS pour la Convention Intercommunale d'intervention un montant de 29 778 € TTC.

M19-042: marché conclu avec l'entreprise INDDIGO pour la mission d'élaboration du Plan de Déplacements Urbains pour un montant de 87 650 € H.T.

M19-043: marché conclu avec l'entreprise MERCAT Citadia pour la mission d'élaboration du Plan Local d'Habitat pour un montant de 64 500 € H.T.

M19-044: accord cadre à bons de commandes conclu avec l'entreprise ATELIERS GUEDJ- ALINEA pour l'impression numérique et en sérigraphie sur support vinyle, plastique, textile, métallique, lot 1 : petits adhésifs pour un montant maximum de 54 000 € H.T. et une durée maximum de 2 ans.

M19-045: accord cadre à bons de commandes conclu avec l'entreprise ATELIERS GUEDJ- ALINEA pour l'impression numérique et en sérigraphie sur support vinyle, plastique, textile, métallique, lot 2 : grands adhésifs pour un montant de 40 000 € H.T. et une durée maximum de 2 ans.

M19-046: accord cadre à bons de commandes conclu avec l'entreprise ATELIERS GUEDJ- ALINEA pour l'impression numérique et en sérigraphie sur support vinyle, plastique, textile, métallique, lot 3 : pour un montant de 40 000 € H.T. et une durée maximum de 2 ans.

M19-047: accord cadre à bons de commandes conclu avec l'entreprise ATELIERS GUEDJ- ALINEA pour l'impression numérique et en sérigraphie sur support vinyle, plastique, textile, métallique, lot 4 : panneaux pour un montant de 70 000 € H.T. et une durée maximum de 2 ans.

M19-048: marché conclu avec le groupement d'entreprises SOGEA/GUILLAUD-RAMPA pour les travaux de remplacement du réseau de transfert Pr2 et PR2' à Vilette de Vienne pour un montant de 930 305,31 € H.T.

M19-049: marché passé en groupement de commandes (Le Grésivaudan, CD38, Vienne Condrieu Agglomération, CAP Voironnais, CA Porte de l'Isère) et conclu avec l'entreprise CONDUENT pour la maintenance corrective, évolutive et services associés du système billettique isérois pour un montant minimum de 425 000€ HT et un montant maximum de 750 000 € H.T. annuels et pour une durée maximum de 4 ans

M19-050: marché conclu avec l'entreprise SED ic pour la mission de maîtrise d'oeuvre liée à la rénovation d'un ouvrage d'art de rue à Septeme rue du Paifrenier pour un montant de 13 160 € H.T.

M19-051: marché conclu avec l'entreprise GEOTEC pour l'étude hydro géotechniques liée à la réalisation d'un bassin de stockage restitution - Vienne Nord pour un montant de 12 045 € H.T.

M19-052: marché conclu avec l'entreprise BOAS pour la mission de maîtrise d'oeuvre liée à la rénovation d'un ouvrage d'art de rue à Pont Evêque pour un montant de 11 600 € H.T.

M19-053: marché conclu avec le groupement d'entreprises J LEFEBVRE/ DUMAS pour les travaux de requalification du centre village de Reventin-Vaugris, lot 1 - terrassement, voirie, réseaux pour un montant de 446 569,60 € H.T. (part Vienne Condrieu Agglomération : 252 918,77 € HT et part Reventin-Vaugris : 193 650,89 € HT).

M19-054: marché conclu avec l'entreprise GENEVRAY pour les travaux de requalification du centre village de Reventin Vaugris, lot 2 - aménagement de surface, mobilier et paysage pour un montant de 317 497,43 € H.T. (part Vienne Condrieu Agglomération : 51 872,05 € HT et part Reventin-Vaugris : 265 625,38 € HT).

M19-055: accord cadre à bons de commandes conclu avec l'entreprise SCAT concernant les opérations de contrôles sur le réseau de transport pour un montant maximum annuel de 55 000 € H.T. et pour une durée maximum de 4 ans.

M19-056: marché conclu avec l'entreprise ROGER MARTIN pour les travaux d'aménagement d'une voie nouvelle à Chuzelles pour un montant de 39 997,85 € H.T.

M19-057: marché conclu avec l'entreprise DUMAS SAS pour la création d'une voie de desserte et des réseaux dans la zone d'activité de la Noyerée sur la commune de Luzinay - Lot 1 Terrassement VRD pour un montant de 97 532,06 € H.T.

M19-058: marché conclu avec l'entreprise MTP pour la création d'une voie de desserte et des réseaux dans la zone d'activité de la Noyerée sur la commune de Luzinay - Lot 2 Réseaux secs pour un montant de 23 483 € H.T.

M19-059: marché conclu avec l'entreprise CABINET MERLIN pour la mission de maîtrise d'oeuvre liée aux travaux de réhabilitation électrique et hydraulique des postes de relevage de Vienne Nord, la Gère, Vienne Sud pour un montant de 38 351,84 € H.T.

M19-060: accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise CASAL SPORT pour la fourniture et pose de matériel de sport, lot 1 : matériel intérieur et extérieur pour un montant maximum annuel de 30 000 € H.T. et pour une durée maximum de 3 ans.

M19-061: marché conclu avec l'entreprise KASSIOPE pour la fourniture et pose de matériel de sport, lot 2 : matériel spécifique de gymnastique pour un montant maximum annuel de 30 000 € H.T. et pour une durée maximum de 3 ans.

M19-062: marché conclu avec l'entreprise BOAS pour la mission de maîtrise d'oeuvre liée à la rénovation d'un ouvrage d'art à Chuzelles pour un montant de 9 700 € H.T.

M19-063: accord cadre à bons de commande conclu avec le groupement d'entreprises COIRO / JEAN LEFEBVRE pour les travaux d'entretien et amélioration sur l'ensemble des réseaux d'assainissement (EU et EP) pour un montant maximum annuel de 500 000 € HT et pour une durée maximum de 4 ans.

M19-064: accord cadre à bons de commande conclu avec l'entreprise CHIEZE pour les travaux d'entretien des espaces verts des STEP de Reventin et Chasse/Rhone pour un montant maximum annuel de 40 000 € HT et pour une durée maximum de 4 ans.

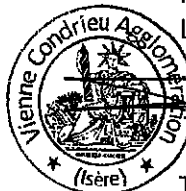
AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 1^{er} octobre 2019

Le Président certifie que la présente délibération
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 9 OCT. 2019
et a été publiée le - 9 OCT. 2019

Pour extrait certifié conforme

Le Président



Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Claude BOUR

